



AUX PARENTS
DE L'ASSOCIATION POMME-CANNELLE

Lavigny, le 5 février 2024

Révision des revenus 2023

Chers Parents,

Votre enfant est actuellement accueilli au sein de l'une des structures de l'Association Pomme-Cannelle ; en conformité avec l'article n° 7.1 des conditions générales du réseau, **la redevance facturée aux parents**, fixée lors de la conclusion du contrat, **est revue au moins une fois par année**.

C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir, d'ici au :

1^{er} mars 2024 au plus tard

- une attestation d'employeur pour chacun des adultes (dont enfant majeurs) faisant ménage commun avec l'enfant accueilli, indépendamment des liens de parenté. Vous trouverez un modèle sur notre site internet : <https://www.pomme-cannelle.ch/documents-divers>.
- le formulaire ci-joint à signer par tous les parents (1 par ménage).

Même si vous êtes actuellement au tarif maximum, nous avons besoin d'une attestation de travail de chacun de vos employeurs, 1x par année. Ce document, comme nous avons une liste d'attente pour chaque structure, permet simplement d'attester que les personnes travaillent (et à quel taux) et qu'elles ont droit à un placement.

Nous vous remercions de nous faire parvenir ces documents par envoi postal ou de nous les déposer au secrétariat (merci de ne pas déposer vos documents auprès des équipes éducatives). Aucun document envoyé par email ne pourra être traité (il nous est impossible d'imprimer tous les documents reçus pour des raisons de temps).

Sur la base de ces documents, vos données seront mises à jour et un nouveau contrat sera établi en cas de modification. Nous vous remercions de vérifier toutes les données figurant sur ce dernier et de les corriger si nécessaire.

Nous restons volontiers à votre disposition pour tout complément d'information dont vous pourriez avoir besoin et vous prions d'agréer, chers Parents, nos meilleures salutations.


Sandrine Chapalay
Directrice

Annexes mentionnées.



REVISION DES REVENUS 2023

Familles au tarif maximum

Formulaire à remplir, un par ménage.

Nom et prénom des enfants placés chez Pomme-Cannelle	Garderie Lavigny	UAPE Lavigny	UAPE Etoy	UAPE Buchillon

Attention : les documents ne sont plus acceptés par email

Délai de renvoi : 1^{er} mars 2024

Selon votre choix, votre redevance est basée sur une tarification maximale ; de ce fait, l'envoi de vos documents financiers n'est pas nécessaire pour la révision de revenus 2023. Toutefois, et selon les directives du réseau AJEMA, nous vous remercions de nous adresser une attestation d'employeur, pour **chaque adulte** (dont enfant majeur) faisant ménage commun, indiquant les éléments suivants :

- Nom, Prénom
- Fonction
- Taux de travail
- Type de contrat (CDI, CDD, préavis démission/licenciement)

Si vous avez besoin d'un modèle/exemple afin que votre employeur vous fournisse cette attestation, vous la trouverez sur notre site internet : www.pomme-cannelle.ch dans le menu « Structures » sous « Documents divers ».

Nous vous remercions également de nous faire part ci-après de tout changement prévu en 2024 (naissance, déménagement, emploi etc.) ou toute autre information utile dans le traitement de votre dossier.

Par leur signature, les soussignés attestent que les informations ci-dessus et les documents annexés sont exacts et complets et s'engagent à informer immédiatement la structure de tout changement de leur situation personnelle en cours d'année.

Date : _____ Nom / Prénom / Signature Adulte 1 : _____

Lieu : _____ Nom / Prénom / Signature Adulte 2 : _____